

Décision

Générale

colonial

Décision n° 613 PERSONNEL INDIGENE

n° 613

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1943

Date de publication
30 juillet 1943

Date du numéro
1 août 1943

TEXTE INTÉGRAL

Le Milicien de 2me Classe MAHAMMAD DJIAMA Mle 1109 est libéré du Service actif le 16 juillet 1943, pour inaptitude a l'emploi. Ce Milicien qui na pas une année de de service ne peut prétendre a aucune indemnité.